

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-54

REÇU LE :

- 5 JUIN 2018

PREFECTURE FOIX

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Absents : 5
Votants : 13
Procurations : 3

L'an deux mille dix-huit, le 29 MAI à 20 h 15, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/05/2018

Date d'affichage : 25/05/2018

Présents : Michel ANDOLFO, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Alain GARNIER, Fanny KUHN, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (1) :

Camille HAUMONT-BOUZONVILLE
Didier MAURY

Absents avec Procuration (1) :

Annabel AUGUSTIN a donné procuration à Thierry TORRES.
Antoine DOMANEC a donné procuration à Alain GARNIER.
Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Thierry TORRES est désigné pour remplir cette fonction.**

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 mai 2018

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour du Conseil Municipal du 14 mai 2018 :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2018
2. Modalités de fonctionnement de la piscine
3. Tarification de l'entrée de la piscine
4. Tarifs de location des gîtes
5. Conseil municipal des jeunes

6. Délibération relative à la subvention de fonctionnement exceptionnelle pour le budget Camping
7. Coupe usagère
8. Convention archives avec le CDG
9. Subventions aux associations
10. Informations et Questions diverses.

Le point 7 a été retiré de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE, à l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du 14 MAI 2018.

A Serres sur Arget, le 29 mai 2018

Le Maire,

Alain GARNIER



REÇU LE :
- 5 JUIN 2018
PREFECTURE FOIX

Reçu en Préfecture le :

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du